

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** RÉGION OCCITANIE, point(s) de contact : Site de Montpellier 201 avenue de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 02, Hôtel de Région 22 boulevard du Maréchal Juin, F - 31406 Toulouse cedex 9, Tél : +33 467228000, courriel : [commandepublique@laregion.fr](mailto:commandepublique@laregion.fr), Fax : +33 467229052

Code NUTS : FRJ

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.laregion.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://marchespublics.laregion.fr/>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marchespublics.laregion.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=841>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via :

<http://marchespublics.laregion.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>,

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse :

<http://marchespublics.laregion.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>.

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale :** Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN PLACE ET LE DEPLOIEMENT DE L'OPEN DATA EN REGION OCCITANIE

Numéro de référence : Open\_data

**II.1.2) Code CPV principal :** 72315000

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** La consultation porte sur des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place et le déploiement de l'Open Data en Région Occitanie. La consultation comporte 2 lots. Les candidatures peuvent concerner un ou deux lots. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent. Chaque lot donnera lieu à la passation d'un accord-cadre séparé. Un même candidat peut être attributaire des deux lots. La consultation donnera lieu à un accord cadre à bon de commande par lot. Ils seront traités à prix unitaire et révisables. Chaque accord cadre a une durée de 3 ans à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de démarrage des prestations est février 2018.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Initialisation de la démarche Open Data de la Région

Lot n° : 1

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

72315000

72320000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRJ

Lieu principal d'exécution : REGION OCCITANIE

**II.2.4) Description des prestations :** Les bornes de l'accord-cadre de ce lot sont fixées à 20 000 euro(s) HT minimum et 100 000 euro(s) HT maximum.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 60

Prix - Pondération : 40

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : oui.

Description des options : La consultation ne comporte pas de variantes obligatoires (prestations supplémentaires éventuelles). Il est prévu une option au sens du droit communautaire : Possibilité de recourir à une modification de l'accord cadre dans les conditions fixées aux articles 139 et 140 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Mise en oeuvre d'une animation territoriale Open Data

**Lot n° :** 2

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

72315000

72320000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRJ

**II.2.4) Description des prestations :** Les bornes de l'accord-cadre de ce lot sont fixées à 20 000 euro(s) HT minimum et 80 000 euro(s) HT maximum.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur Technique / Pondération : 60

Prix - Pondération : 40

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : oui.

Description des options : La consultation ne comporte pas de variantes obligatoires (prestations supplémentaires éventuelles). Il est prévu une option au sens du droit communautaire : Possibilité de recourir à une modification de l'accord cadre dans les conditions fixées aux articles 139 et 140 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

**III.1.2) Capacité économique et financière**

### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

### **III.2) Conditions liées au marché**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 45-V-1 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article 45-V-2 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article 45-III du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui.

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 10/11/2017 à 16 h 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 13 novembre 2017 à 10 h 00

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) Renouvellement :**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques :**

La facturation en ligne sera acceptée.

### **VI.3) Informations complémentaires :**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics. Les variantes par rapport à l'objet de l'accord cadre ne sont pas autorisées. Si le nombre de candidats ayant présenté une offre le permet, le pouvoir adjudicateur négociera dans le respect des principes de transparence et d'égalité de traitement des opérateurs économiques. Néanmoins, l'acheteur se réserve le droit d'attribuer l'accord cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Pour obtenir tous renseignements complémentaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse : Conseil Régional Occitanie Site de Montpellier Direction de la Commande Publique et Achat 201 avenue de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 02 Tél:+33 4 67 22 80 00 - Fax:+33 4 67 22 90 52 Courriel : [commandepublique@laregion.fr](mailto:commandepublique@laregion.fr) Adresse internet : <http://www.laregion.fr> Une réponse sera adressée, par écrit (mail, fax, courrier) à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier 4 jours au plus tard avant la date

limite de remise des offres. L'attention des candidats est attirée sur le caractère impératif de ces délais afin de permettre la transmission des renseignements à l'ensemble des concurrents dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats visé à l'article 1 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015. Justificatifs candidature

Chaque candidat individuel, ou membre du groupement, aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes telles que prévues aux articles 48 et 49 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 : \* Les candidats qui disposent d'un numéro SIRET n'ayant pas constitué de groupement et qui répondent par voie dématérialisée utiliseront le service marché public simplifié (MPS) pour présenter leur candidature à laquelle ils joindront : - la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - l'annexe « Renseignements sur la capacité professionnelle et technique du candidat » dûment remplie ou l'ensemble des informations exigées par l'acheteur dans le respect de l'arrêté du 29 mars 2016, par des pièces dont la présentation est laissée à leur libre appréciation. \* Les candidats répondant sous une autre forme devront fournir : - une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires; - la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - une déclaration sur l'honneur que le candidat est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et/ou groupement; - l'annexe « Renseignements sur la capacité professionnelle et technique du candidat » dûment remplie ou l'ensemble des informations exigées par l'acheteur dans le respect de l'arrêté du 29 mars 2016, par des pièces dont la présentation est laissée à leur libre appréciation ; - le chiffre d'affaire des 3 dernières exercices disponibles du candidat ; les entreprises nouvellement créées et qui ne sont pas en mesure de fournir ces informations pourront prouver leurs capacités financières en produisant une déclaration appropriée banques (dont la forme est laissée à la discrétion de l'établissement bancaire). Pour présenter leurs candidatures, les candidats peuvent faire une déclaration sur l'honneur, ou utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) et joints en annexe au RC. Critères de sélection des candidatures : capacités financières capacités professionnelles moyens techniques et humains

#### **VI.4) Procédures de recours**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 Rue Raymond IV, F - 31000 Toulouse, Tél : +33 562735757, courriel : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr), Fax : +33 562735740, adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Secrétariat général pour les affaires régionales, 103 bis rue Belleville BP 952, F - 33063 Bordeaux cedex, Tél : +33 557019751, courriel : [jean-louis.barbaud@direccte.gouv.fr](mailto:jean-louis.barbaud@direccte.gouv.fr), adresse internet : <http://economie.gouv.fr/daj/reglementamiable-des-litiges>

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -référé précontractuel (L 555-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché. -référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution. - recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dit "Tarn-et-Garonne" dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. -recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter la publication de l'avis d'attribution.

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Toulouse, 68 Rue Raymond IV, F - 31000 Toulouse, Tél : +33 562735757, courriel : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr), Fax : +33 562735740, adresse internet : <http://toulouse.tribunaladministratif.fr>

##### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 12 octobre 2017**